


Forme #:	SDS-120
Date de Révision:	05/08/2019
Révision #:	02
Date de Remplace:	01/08/2017

Section 1: Identification			
Nom du produit:	AXXE® Canada	Type de produit / description:	Herbicide
Usage recommandé:	Herbicide / Pesticide pour usage commercial.	Autres moyens d'identification:	Sel d'ammonium d'acide gras
Restrictions d'utilisation:	C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage.		
Fabricant:	BioSafe Systems, LLC 22 Meadow Street   East Hartford, CT 06108	Numéro d'homologation Loi sur les produits antiparasitaires:	32719
Numéro de téléphone:	1-888-273-3088	Numéro d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)	

Section 2: Identification des dangers	
Classification SGH	Mentions de danger
Affection oculaire grave: Category 2A	H319: Provoque une grave irritation des yeux.
Pictogrammes	Mot indicateur
	ATTENTION
Mises en garde	
Généralités	Réponse
P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire l'étiquette avant utilisation.	P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher. P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: amener la personne à l'air frais et garder la respiration confortable. P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.
Prévention	Stockage / Élimination
P264: Bien se laver après la manipulation. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.	P405: Magasin verrouillé.  P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Section 3: Composition/information sur les ingrédients		
Composantes	N° CAS	Concentration en poids (%)
Sel d'ammonium d'acide gras	84776-33-0	36,0%
Ingrédients inertes	-	64,0%

Section 4: Premiers soins	
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toute lentille de contact. Continuez à rincer pendant au moins 10 minutes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau:	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.
Ingestion:	Rincez la bouche avec de l'eau. Sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si du matériel a été avalé et que la personne exposée est consciente, donnez-lui de petites quantités d'eau. Arrêtez-vous si la personne exposée a mal au cœur, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête basse afin que le vomi ne pénètre pas dans les poumons. Consulter un médecin si les effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Si vous êtes inconscient, placez-le en position de récupération et consultez un médecin immédiatement. Maintenir une voie aérienne ouverte. Détachez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture.
Inhalation:	Sortir la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire ou respiratoire irrégulier ou en cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Il peut être dangereux pour la personne qui fournit de l'aide de procéder à une réanimation bouche à

Forme #:	SDS-120
Date de Révision:	05/08/2019
Révision #:	02
Date de Remplace:	01/08/2017

	bouche. Consulter un médecin si les effets néfastes sur la santé persistent ou sont graves. Si vous êtes inconscient, placez-le en position de récupération et consultez un médecin immédiatement. Maintenir une voie aérienne ouverte. Détachez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. Il peut être nécessaire de garder la personne exposée sous surveillance médicale pendant 48 heures.
<b>Notes au médecin:</b>	Traiter symptomatiquement.

Section 5: Mesures à prendre en cas d'incendie	
<b>Méthodes d'extinction appropriés:</b>	Utiliser une mousse résistante à l'alcool, du dioxyde de carbone, de l'eau ou un spray chimique sec.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées:</b>	Aucun.
<b>Produits de combustion:</b>	Aucun.
<b>Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:</b>	En cas d'incendie ou de chaleur, une augmentation de pression se produira et le conteneur risque d'éclater.
<b>Tenue de protection pour les pompiers:</b>	Des vêtements et des bottes de protection contre les produits chimiques (en caoutchouc ou en PVC) et un appareil respiratoire autonome. Cordon de la zone pour garder tout le personnel inutile. Reste au vent. Utilisez de grandes quantités d'eau pulvérisée pour combattre les incendies. Refroidir les conteneurs / réservoirs avec de l'eau pulvérisée. S'il est sécuritaire de le faire, éloignez le produit du feu pour le protéger. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation et éliminer les matières inflammables.

Section 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel	
<b>Précautions individuelles:</b>	Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Mesures d'urgence:</b>	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque personnel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque la ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.
<b>Protection environnementale:</b>	Éviter la dispersion des matériaux déversés, le ruissellement et le contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
<b>Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:</b>	<b>Petit déversement:</b> Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloignez les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si soluble dans l'eau. Sinon, ou si insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Éliminer via un entrepreneur en élimination des déchets agréé. <b>Grand déversement:</b> Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Éloignez les conteneurs de la zone de déversement. Approche du dégagement de près. Empêcher de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les espaces confinés. Laver les déversements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et collecter les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par ex. sable, terre, vermiculite ou terre de diatomée et placer dans un récipient pour élimination conforme à la réglementation locale. Éliminer via un entrepreneur en élimination des déchets agréé. Le matériau absorbant contaminé peut présenter le même risque que le produit déversé.

Section 7: Manutention et stockage	
<b>Manutention:</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Conserver dans le récipient d'origine ou dans un produit de remplacement approuvé, fabriqué dans un matériau compatible et bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants vides contiennent des résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant.
<b>Stockage:</b>	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, stocké et transformé. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
<b>Matières incompatibles:</b>	Ne pas stocker en dessous de la température suivante: 0°C (32°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10), des aliments et des boissons. Conserver le récipient bien fermé et scellé jusqu'au moment de l'utiliser. Les conteneurs ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants sans étiquette. Utiliser un confinement approprié pour éviter la contamination de l'environnement.

Forme #:	SDS-120
Date de Révision:	05/08/2019
Révision #:	02
Date de Remplace:	01/08/2017

**Section 8: Contrôle de l'exposition /protection individuelle**

**Composantes ayant des paramètres de contrôle pour l'exposition professionnelle**

Composante	ACGIH	NIOSH	OSHA
Sel d'ammonium d'acide gras	NA	NA	NA
<b>Contrôles d'ingénierie:</b>	Assurer une ventilation adéquate pour contrôler l'exposition des travailleurs.		
<b>Mesures générales d'hygiène:</b>	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains immédiatement après avoir manipulé le produit.		
<b>Équipement de protection individuelle:</b>			
<b>Protection respiratoire:</b>	Utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH lorsque les concentrations de vapeurs en suspension dans l'air risquent de dépasser les limites d'exposition.		
<b>Protection des yeux / du visage:</b>	Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques ou un écran facial en cas de risque de projection.		
<b>Protection des mains:</b>	Gants appropriés résistant aux produits chimiques.		
<b>Protection de la peau / du corps:</b>	Portez des vêtements de protection appropriés.		

**Section 9: Propriétés physiques et chimiques**

<b>État physique:</b>	Liquide.	<b>Couleur:</b>	Pâle, blanc cassé.	<b>Odeur:</b>	Ammoniac.
<b>Point de fusion / Point de congélation:</b>	NA	<b>Point d'ébullition:</b>	104.4°C (219.9°F)	<b>Inflammabilité:</b>	NA
<b>Limites d'inflammabilité:</b>	NA	<b>Point d'éclair:</b>	NA	<b>Température d'auto-inflammation:</b>	NA
<b>Température de décomposition:</b>	NA	<b>pH:</b>	8,0 – 9,0.	<b>Viscosité:</b>	NA
<b>Solubilité:</b>	Achevé	<b>Coefficient de partage n-octanol/eau:</b>	NA	<b>La pression de vapeur:</b>	NA
<b>Densité relative:</b>	1.00	<b>La densité de vapeur:</b>	NA	<b>Caractéristiques des particules:</b>	NA

**Section 10: Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité:</b>	Aucun.
<b>Stabilité:</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
<b>Conditions à éviter:</b>	Aucun.
<b>Matières incompatibles:</b>	Aucun.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucun.

**Section 11: Données toxicologiques**

**Données toxicologiques aiguës**

<b>Orale DL50 Rat:</b>	>5000 mg/kg	<b>Cutanée DL50 Rabbit:</b>	>2000 mg/kg	<b>Inhalation CL50 Rat:</b>	NA
<b>Symptômes et effets</b>					
<b>Condition</b>	<b>Effets aigus</b>		<b>Effets chronique</b>		
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque une grave irritation des yeux.		Irritation persistante.		
<b>Contact avec la peau:</b>	Aucun.		Aucun.		
<b>Inhalation:</b>	Aucun.		Aucun.		
<b>Ingestion:</b>	Aucun.		Aucun.		

**Section 12: Données écologiques**

<b>Écotoxicité:</b>	Aucun.
<b>Persistance et dégradation:</b>	Aucun.
<b>Potentiel de bioaccumulation:</b>	Aucun.
<b>Mobilité dans le sol:</b>	Aucun.
<b>Resultats de PBT &amp; vPvB:</b>	Aucun.
<b>Autres effets secondaires:</b>	Aucun.

**Section 13: Données sur l'élimination**

<b>Déchets provenant des résidus et du produit inutilisé:</b>	Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.
<b>Élimination du contenant contaminé:</b>	Ne pas réutiliser ou remplir les contenants. Triple rinçage des contenants vides avec de l'eau propre. Les contenants propres et vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Forme #:	SDS-120
Date de Révision:	05/08/2019
Révision #:	02
Date de Remplace:	01/08/2017

**Section 14: Informations relative au transport**

Numéro ONU		Désignation réglementaire ONU	Classe de danger (subsidaire)	Groupe d'emballage	IATA	Polluant marin
DOT		Non réglementé.			Autorisé pour le transport aérien.	
TDG		Non réglementé.				
IMDG		Non réglementé.				
Précautions spéciales:		NA				

**Section 15: Informations sur la réglementation**

Liste d'inventaire DSL		ARLA			
Sel d'ammonium d'acide gras	Oui	Ce produit est un pesticide homologué par l'Agence canadienne de réglementation de la lutte antiparasitaire et est soumis aux exigences d'étiquetage de l'ARLA en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences peuvent différer des critères de classification et des informations de danger requises pour une fiche de données de sécurité selon le système général harmonisé (SGH) et pour les étiquettes en milieu de travail des produits chimiques autres que des pesticides. L'utilisation de ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage constitue une infraction en vertu de la loi fédérale. Toujours se référer à l'étiquette du produit pour d'autres instructions et précautions			

NFPA	Santé:	2	Inflammabilité:	0	Réactivité:	0	Spécial:	Aucun.
HMIS	Santé:	2	Inflammabilité:	0	Physique:	0	ÉPI:	Conseillé. (B)

ÉPI:	 
------	---

**Urgences Environnementales**

Composante	Canada - Environnement Urgences - Partie 1 Substances - Substances susceptibles de Exploder - Minimum Quantités seuils	Canada - Environnement Urgences - Partie 1 Substances - Substances susceptibles de Exploder - Minimum Concentrations de mélange	Canada - Environnement Urgences - Partie 2 Substances - Substances dangereuses Par inhalation - minimum Quantités seuils	Canada - Environnement Urgences - Partie 2 Substances - Substances dangereuses Par inhalation - minimum Concentrations de mélange
Sel d'ammonium d'acide gras	NA	NA	NA	NA

**Inventaire national des rejets de polluants du Canada**

Sel d'ammonium d'acide gras	NA
-----------------------------	----

**Section 16: Autres renseignements**

**Selon le Federal Register / Vol. 77, n ° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements**

Dans la mesure de nos connaissances, les informations dans le présent document sont exactes à la date qui y est indiquée. Cependant, BioSafe Systems et tout membre du même groupe ne formule aucune garantie, explicite ou implicite, et n'accepte aucune responsabilité dans le cadre des informations ou de leur utilisation. Les informations sont destinées à des personnes possédant les compétences techniques à leur seule discrétion et à leurs périls. La présente ne constitue pas une licence ni un brevet. Seul l'utilisateur doit ultimement établir la pertinence de toute information ou matière pour tout usage envisagé, la manière ou l'utilisation et si une violation quelconque de brevets a été commise.



Pour en savoir plus sur information appelez-nous sans frais au 1-888-273-3088 ou visitez [www.biosafesystems.com](http://www.biosafesystems.com)

©2019 BioSafe Systems, LLC.